

AUDICÉA

EUROPA CINEMAS Association

54 rue Beaubourg
75 003 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Jean Marc CATOIS
Commissaire aux comptes
CRCC de Paris
28 Bd Pereire 75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Aux Membres de l'Association,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EUROPA CINEMAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé au paragraphe 7 de l'annexe relatif au changement de méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels induit par l'application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Il en est ainsi du changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC 2018-06, mentionné ci-dessus.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés de ce changement et de la présentation qui en est faite dans les comptes annuels.

Nous nous sommes également assurés de la méthode de comptabilisation et du rattachement des subventions reçues. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et conventions de subventions signés avec Creative Europe/MEDIA, le CNC, Eurimages et l'Institut Français. De même nous avons analysé le traitement comptable des différents soutiens alloués par EUROPA CINEMAS aux différents bénéficiaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 Avril 2021



Jean Marc CATOIS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES ANNUELS 2020

EUROPA CINEMAS

COMPTES ANNUELS 2020

Sommaire :

- Bilan actif :	1
- Bilan passif :	2
- Compte de résultat :	3
- Annexe :	4 à 7
- Informations complémentaires :	
- <i>Mouvement des immobilisations</i>	8
- <i>Dépréciations et provisions pour risques & Charges</i>	9
- <i>Créances et dettes par échéances</i>	10
- <i>Variation des fonds propres</i>	11
- <i>Fonds dédiés</i>	12
- <i>Détail des subventions</i>	13

***** ACTIF *****	31/12/2020			31/12/2019
	BRUT	AMORT.PROV	NET	
<u>ACTIF IMMOBILISE :</u>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et de développement				
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et valeurs similaires	58 009	58 009	0	6 727
. Autres immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329	249 329		
. Site internet	99 349	73 681	25 667	
. Immobilisations incorporelles en cours				29 700
. Avances et acomptes				
	406 687	381 019	25 668	36 427
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
. Installations techniques, matériels et outillage	160 526	130 166	30 360	41 136
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau & informatique	95 727	72 507	23 220	23 352
. Mobilier de bureau	21 808	21 808		
. Immobilisations corporelles en cours				
	278 061	224 481	53 579	64 488
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
. Participations				
. Créances rattachées à des participations				
. Prêts				
. Autres immobilisations				
* Dépôts et cautionnements	27 820		27 820	27 820
	27 820		27 820	27 820
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	712 567	605 500	107 067	128 735
<u>ACTIF CIRCULANT :</u>				
. Stocks et en-cours				
. Avances et acomptes				5 819
. Créances usagers & comptes rattachés	65 513		65 513	74 472
. Autres créances	5 766 007		5 766 007	9 593 481
. Valeurs mobilières de placement	1 828 598		1 828 598	1 655 811
. Disponibilités	679 545		679 545	176 570
. Charges constatées d'avance	14 778		14 778	21 681
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 354 440		8 354 440	11 527 833
. Frais d'émission des emprunts (III)				
. Prime de remboursement des emprunts (IV)				
. Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 067 008	605 500	8 461 507	11 656 568

***** PASSIF *****	31/12/2020	31/12/2019
<u>FONDS PROPRES</u>		
. Fonds propres sans droit de reprise		
* Fonds propres statutaires		
. Fonds propres avec droit de reprise		
* Fonds statutaires		
. Réserves		
* Réserves statutaires ou contractuelles		
* Réserves pour projet de l'entité		
* Fonds de réserve de trésorerie	152 449	152 449
* Fonds de réserve pour projet associatif	267 276	267 276
* Fonds d'autres réserves		
. Report à nouveau	-15 451	-17 429
Excédent ou déficit de l'exercice	7 868	1 978
<i>Situation nette (sous-total)</i>	<i>412 141</i>	<i>404 274</i>
<i>Fonds propres consommables</i>		
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées		
TOTAL (I)	412 141	404 274
<u>FONDS DEDIES</u>		
.sur subventions d'exploitation	77 636	77 636
TOTAL (II)	77 636	77 636
<u>PROVISIONS</u>		
. Provisions pour risques		
. Provisions pour charges	17 248	13 870
TOTAL (III)	17 248	13 870
<u>DETTES</u>		
. Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts & dettes financières divers		
. Avances & acomptes reçus - usagers créditeurs		
. Dettes fournisseurs & comptes rattachés	126 309	343 434
. Dettes fiscales & sociales	102 817	107 022
* Personnel.....	45 419	
* Organismes sociaux.....	57 398	
* Etat.....		
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
. Autres dettes	6 294 357	9 517 490
. Instruments de trésorerie		
. Produits constatés d'avance	1 431 000	1 192 844
TOTAL (IV)	7 954 482	11 160 790
. Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 461 507	11 656 568

01 janvier 2020	au	31 décembre 2020	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Cotisations				
. Ventes de biens et services				
* Ventes de biens (dont ventes de dons en nature.....)				
* Ventes de prestations de service (dont parrainages.....)				
. Produits de tiers financeurs				
* Concours publics et subventions d'exploitation			13 254 022	11 273 255
* Ressources liées à la générosité du public				
* Contributions financières			11 000	38 599
. Reprise sur provisions, amortissements et transfert de charges			59 300	34 059
. Utilisation des fonds dédiés				43 955
. Autres produits			84 634	120
TOTAL I - Produits d'exploitation			13 408 956	11 389 988
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats de marchandises				
. Variation de stock				
. Autres achats & charges externes			476 800	956 238
. Aides financières : Actions de soutien			11 747 698	9 260 705
. Taxes sur salaires			47 482	48 706
. Autres impôts et taxes			2 355	2 336
. Salaires et traitements			805 443	814 917
. Charges sociales			281 463	280 097
. Dotations aux amortissements et aux dépréciations			37 992	24 481
. Dotations aux provisions			3 378	1 927
. Report en fonds dédiés				
. Autres charges			327	439
TOTAL II - Charges d'exploitation			13 402 938	11 389 845
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 018	143
. Produits financiers (Total III)			1 895	1 834
. Charges financières (Total IV)			45	
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)			1 850	1 834
3.RESULTAT COURANT avant impôt (I-II+III-IV)			7 868	1 977
. Produits exceptionnels (Total V)				
. Charges exceptionnelles (Total VI)				
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
. Participation des salariés aux résultats (VII)				
. Impôt sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)			13 410 851	11 391 823
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)			13 402 983	11 389 845
EXCEDENT OU DEFICIT			7 868	1 978
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personne bénévole				
TOTAL				

 **ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2020**

ANNEXE 2020

Europa Cinémas est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

1. OBJET SOCIAL D'EUROPA CINEMAS

Europa Cinémas, a pour but d'encourager la promotion, la distribution et l'exploitation de films originaux des pays d'Europe ou partenaires de l'Europe, et plus largement d'engager toutes les actions permettant leur meilleure diffusion en salles.

L'un des objectifs de l'Association est le rapprochement des entreprises agissant dans ce secteur et leur collaboration dans le cadre d'actions concertées ou de réseaux internationaux.

Ainsi l'Association a créé un réseau de salles à travers l'Europe.

2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

Europa Cinémas soutient financièrement et de manière opérationnelle les salles d'exploitation cinématographique, membres du réseau Europa Cinémas. L'association crée des ateliers d'innovation et de développement des publics, des conférences.

Europa Cinémas organise des événements tels que la création d'un Label Europa Cinémas qui vise à accroître la promotion, la circulation et la durée d'exploitation des films lauréats.

3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour réaliser ses objectifs, Europa Cinémas bénéficie :

- de financements en provenance de Media/Creative Europe, du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), d'Eurimages et de l'Institut Français :
 - i. Contrat cadre de partenariat 2019-2020 signé avec le programme Créative Europe/MEDIA le 10 décembre 2018, destiné à financer le soutien au réseau de salles pour la diffusion de films européens.
 - ii. Contrat spécifique annuel pour 2020, signé le 25 novembre 2019, fixant une contribution maximale de 13.171.400 euros.
 - iii. Convention de subventionnement 2020 signée le 23 septembre 2020 avec le Centre national du cinéma et de l'image animée pour un montant de 150.000 Euros.
 - iv. Poursuite de la Convention de partenariat du 12 mars 2009 avec Eurimages – Conseil de l'Europe.
 - v. Convention de partenariat entre l'Institut Français et Europa Cinemas signée le 14 octobre 2020 pour le traitement des programmations, accompagné d'un suivi technique (11.000 €) assuré par Europa Cinemas.
- d'une équipe permanente composée de 15 salariés.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES

L'exercice social 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée au coronavirus COVID 19.

Grâce aux maintiens des subventions des financeurs, l'association Europa Cinémas n'a pas eu recours aux aides publiques et a maintenu ses activités par la mise en place notamment du télétravail.

Les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

5. METHODES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8.461.507 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total de produits de 13.410.851 euros
- un total de charges de 13.402.983 euros, et
- dégage un excédent de 7.868 euros.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2020 et finit le 31 décembre 2020. Il a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes ont été arrêtés le 28 avril 2021 par les dirigeants de l'association.

6. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- du coût de développement du système de gestion et d'analyse des programmations des salles de cinéma,
- de logiciels divers.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'entrée (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissement et dépréciation de l'actif : Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels Informatiques : 1 an
- Installation et agencement : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

Créances : Les créances, dont les créances clients et usagers, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges : Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

7. CHANGEMENT DE METHODE D'ÉVALUATION ET DE PRESENTATION

L'application du nouveau règlement ANC 2018-06 conduit par elle-même à un changement de méthode comptable

8. AUTRES INFORMATIONS :

Au titre de l'année 2020, les honoraires du Commissaire aux Comptes qui figurent au compte de résultats s'élèvent à 19 440 TTC, et sont répartis de la manière suivante :

- Mission légale de contrôle des comptes : 17 820 € TTC
- Diligences directement liées à sa mission : 1 620 € TTC.

Outre les informations données ci-dessus, les informations obligatoires ou significatives figurent dans les tableaux ci-après.

EUROPA CINEMAS

**MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS
ET AMORTISSEMENTS**

31/12/2020

IMMOBILISATIONS	DU 01/01/2020	INVES- TISSEMENTS	RETRAITS	AU 31/12/2020
. Marques, Licences	58 010			58 010
. Autres immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329			249 329
. Site internet	66 349	33 000		99 349
. Immobilisation en cours				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	373 687	33 000		406 687
. Installations techniques, matériels	160 526			160 526
. Matériels, outillages et équipements				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	93 086	13 024	10 382	95 727
. Mobilier de bureau	21 808			21 808
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	275 419	13 024	10 382	278 060
. Dépôts et cautionnements	27 820			27 820
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 820			27 820
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	676 926	46 024	10 382	712 567
AMORTISSEMENTS/DEPRECIATIONS	DU 01/01/2020	DOTATIONS	REPRISES	AU 31/12/2020
. Marques, Licences	51 282	6 728		58 010
. Autres immobilisations incorporelles				
. Base de données	249 329			249 329
. Site internet	66 349	7 333		73 681
TOTAL AMORT.IMMO.INCORPORELLES.	366 959	14 060		381 019
. Installations techniques, matériels	119 390	10 777		130 166
. Matériels, outillages et équipements				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	69 734	13 156	10 382	72 507
. Mobilier de bureau	21 808			21 808
TOTAL AMORT.IMMO.CORPORELLES	210 932	23 932	10 382	224 481
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	577 891	37 992	10 382	605 501
. Immobilisations incorporelles				
. Immobilisations corporelles				
. Immobilisations financières				
TOTAL DES DEPRECIATIONS				
TOTAL AMORT. & DEPRECIATIONS	577 891	37 992	10 382	605 501
TOTAL DES VALEURS NETTES	99 036			107 067
Note 1 - dont amortissements dégressifs				
Note 2 - dont dotations exceptionnelles,				
Autres notes :				

EUROPA CINEMAS

**MOUVEMENTS DES DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT
& PROVISIONS RISQUES & CHARGES**

31/12/2020

° ° ° ° ° ACTIF CIRCULANT ° ° ° ° °	AU 01/01/2020	DOTATION	REPRISE	AU 31/12/2020
STOCKS	_____	_____	_____	_____
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	_____	_____	_____	_____
AUTRES COMPTES	_____	_____	_____	_____
TOTAL				
° ° ° ° ° RISQUES ET CHARGES ° ° ° ° °	AU 01/01/2020	DOTATION	REPRISE	AU 31/12/2020
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques	_____	_____	_____	_____
PROVISIONS POUR CHARGES				
Provisions Indemnités Départ Retraite	13 870	3 378		17 248
TOTAL	13 870	3 378		17 248
TOTAL GENERAL.....	13 870	3 378		17 248
NOTES :				
* Dont exceptionnelles				
* Dont financières				

31/12/2020

	A - d'un an	DE 1 a 5 ans	A + de 5 ans	TOTAL
ACTIF				
. Créances rattachées aux participations.....				
. Prêts.....				
. Autres immobilisations financières.....		27 820		27 820
. Créances usagers et comptes rattachés.....	65 513			65 513
. Personnel.....				
. Organismes sociaux.....				
. Etat I.S.....				
. Etat T.V.A.....				
. Etat autres impôts.....	6 602			6 602
. Etat subventions à recevoir.....	5 736 233			5 736 233
. Groupe & associés.....				
. Débiteurs divers	446			446
. Charges constatées d'avance.....	14 778			14 778
	5 823 572	27 820		5 851 392
PASSIF				
. Emprunts établissements de crédit.....				
. Dettes établissements de crédit.....				
. Dettes financières diverses.....				
. Fournisseurs & cptes rattachés.....	126 309			126 309
. Personnel.....	45 419			45 419
. Organismes sociaux.....	57 398			57 398
. Etat I.S.....				
. Etat T.V.A.....				
. Etat obligations cautionnées.....				
. Etat autres impôts.....				
. Dettes sur immobilisations.....				
. Groupe & associés.....				
. Autres dettes.....	6 294 357			6 294 357
. Produits constatés d'avance.....	1 431 000			1 431 000
	7 954 482			7 954 482
NOTES :				
CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT NET :				
* Actif réalisable à - d'un an.....	5 823 572			
* Stocks et en cours				
* VMP et disponibilités.....	2 508 143			
* Avances et acomptes versés.....				
* Passif exigible - d'un an.....	7 954 482			
* Provisions pour dépréciat.....				
* Provisions p/ch.exigibles.....				
* Fonds dédiés, engagements restant à réaliser....	77 636			
* Avances et acomptes reçus.....				
			Pour mémoire	
			Fonds de roulement 2019 :	
				289 408
FONDS DE ROULEMENT.....	299 597			

EUROPA CINEMAS

**VARIATION DES
FONDS PROPRES**

31/12/2020

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consomat°	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	419 725				419 725
Report à nouveau	-17 429	1 978			-15 451
Excédent ou déficit de l'exercice	1 978		7 868	1 978	7 868
Situation nette	404 274	1 978	7 868	1 978	412 141
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	404 274	1 978	7 868	1 978	412 141

NOTES :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES FONDS DEDIES DE L'EXERCICE 2020

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	<i>Dont remboursement</i>		Montant global	<i>dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices</i>
<u>Subventions d'exploitation :</u>							
Actions et financements complémentaires	20 610					20 610	
Financement Actions Internationales	57 026					57 026	
Contributions financières d'autres organismes :							
Ressources liées à la générosité du public :							
TOTAL	77 636					77 636	

Détail des SUBVENTIONS

Nom des Subventionneurs	Montants
<u>Subventions Creative Europe /MEDIA :</u> - Media 2020 (European Cinemas Night 12/2019) - Media 2019	13 060 590 -36 994 13 023 596
<u>Subventions publiques :</u> - Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) - Eurimages - FFA	150 000 83 204 -2 778 230 426
TOTAL	13 254 022